

## Comité de Programmation LEADER Ardèche<sup>3</sup>

Relevé de décisions du Comité de programmation N°10 du 17/01/2017  
à Privas (CCI)

### Membres publics :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Lorraine CHENOT, Agnès HOCQUET, Franck JOUFFRE, Alain GIBERT ;
- Pays de l'Ardèche Méridionale : Edmond FARGIER, Georges FANGIER, Pascal WALDSCHMIDT, Hervé OZIL ;
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Alain SALLIER ;
- Communauté de communes : Catherine FAURE, Jacky CHOSSON.

Nombre de présents : 11  
Nombre de votants : 7

### Membres privés :

- Conseils Locaux de Développement : Marcel HUDELLOT, Renzo CATTANEO ;
- Initiative 26.07 / Plateforme Initiative Ardèche méridionale : Michel CAHEN, Alain CHARROUD ;
- Association des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne : Jean-Louis TESTUD ;
- Agri Bio Ardèche : Lynda BOUET ;
- Gérant de la SARL Terre Adélice : Bertrand ROUSSELLE ;
- Association Méz'Art : Hubert-Marie PITEUX ;
- Expert en économie culturelle : Bernard DUFLAU ;
- Mémoire d'Ardèche et Temps Présent : Pierre LADET ;
- Collectif Pétales 07 : Marie SIMON ;
- Association Savoirs de Terroirs : Bertrand ROYER.

Nombre de présents : 12  
Nombre de votants : 10

### Membres excusés :

- Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale : Pierre CHAPUIS ;
- Communautés de communes : Robert VIELFAURE ;
- Groupement des Sylviculteurs des Cévennes Ardéchoises : Gaston JAMBOIS ;
- Expert en formation / CIDFF-MIFE Ardèche : Frédéric GOLBERG, Valérie VEYRENC ;
- Experte en patrimoine naturel : Laurence JULLIAN
- Association Mézenc-Gerbier / Association l'Enfant Bleue : Dimitri BRUN, Delphine HERRMANN ;
- Collectif économique des commerçants de Saint-Agrève : Valérie CARETTE ;
- Collectif les Atypiqs : Lisa GIMENEZ.

### Représentants invités et techniciens présents :

- Service unifié LEADER : Elisa JAFFRENNOU, Marthe BABAY, Jérôme DAMOUR, Magali FENOUIL, Florence DODET, Isabelle MILLET.
- Invité « atelier Jeunesse du GAL » : Julien SUEUR.

### Excusé :

- Autorité de Gestion : Antonin DELISLE.

La séance débute à 19h00.

### 1) Vérification du double-quorum

Pour ce Comité de programmation, 23 membres sont présents. Parmi eux, 17 membres, dont 10 membres privés, prennent part au vote (soit le titulaire s'il est présent ou le suppléant en l'absence du titulaire).

Le double quorum (au moins 12 membres votants sont présents, dont au moins la moitié de membres privés) est donc respecté.

### 2) Actualités du GAL

- Signature de la convention Région/GAL/Parc/ASP : 13 décembre 2016
  - Décès de Michel Delarbre survenu en novembre dernier : les membres du Comité de programmation adressent leurs condoléances à sa famille. Le SyMCA désignera un membre pour le remplacer lorsque chaque EPCI aura désigné ses nouveaux membres.
  - Les outils à disposition des membres du GAL, en tant qu'ambassadeurs du programme :
    - Plaque de présentation
    - Guide du porteur de projet
    - Site internet : [www.ardeche3.fr](http://www.ardeche3.fr)
    - Page Facebook
- => Un programme opérationnel pour accompagner les porteurs de projets et octroyer les subventions
- Dates du 1<sup>er</sup> semestre 2017 :

Objet	Dates 2017
Comités de programmation	28 mars 2017 à 18h00 13 juin 2017 à 18h00
Atelier « modèles économiques innovants »	31 janvier 2017 à 18h00 ou 1 <sup>er</sup> février 2017 à 18h00
Atelier « Gouvernance et jeunesse »	2 février 2017 à 18h00
Atelier « Coopérer avec d'autres territoires »	25 janvier 2017 à 17h30 et 16 février 2017 à 17h30
Atelier « Evaluation du programme »	6 février 2017 à 18h
Fête de l'Europe à Privas	18 et 19 mai 2017
Sessions d'information collectives	26 janvier de 9h30 à 11h00 à St Sauveur de Montagut 9 mars de 17h30 à 19h (Sud Ardèche)

Hervé Ozil propose que la session d'information collective du 9 mars se déroule à Lagorce. Cette proposition est retenue.

### 3) Focus sur l'axe urbanisme du programme

Ce point est reporté au prochain Comité de programmation, afin de disposer de plus de temps pour mûrir l'appel à projets en amont de sa validation par le Comité de programmation.



#### 4) Validation des décisions prises avant la signature de la convention LEADER

Objet de la décision	Date	Décision initiale	Décision CP 17/01/2017
<b>Grille de sélection des dossiers</b>	28/06/2016 et 15/11/2016	Validation de la grille (version 1 du 28/06/16) <i>Suite aux remarques du Comité de programmation du 15/09/2016, la grille est retravaillée (version 2 de novembre 2016)</i> Utilisation et validation de la grille définitive le 15/11/2016	Validation de la grille version 2 conformément à la décision du 15/11/2016
<b>Validation du règlement intérieur du GAL</b>	15/09/2016	Adoption du règlement intérieur	Adoption du règlement intérieur conformément à la décision du 15/09/2016
<b>Pré-sélection de 12 dossiers</b>	15/11/2016	Pré-sélection de 12 dossiers	Le Comité de programmation confirme les notations et donc la sélection des 12 dossiers.
<b>Délégation de signature pour les accusés de réception des dossiers</b>	15/11/2016	Validation de la délégation	Validation de la délégation conformément à la décision du 15/11/2016
<b>Schéma de décision et d'accompagnement des projets LEADER</b>	15/11/2016	Validation du schéma	Validation du schéma conformément à la décision du 15/11/2016

#### 5) Projets proposés à la sélection

Après rappel de la procédure de sélection, 11 opérations sont proposées à la sélection des membres.

Les membres votent sur les propositions de note à l'aide des trois couleurs (vert, jaune, rouge) comme validé lors du Comité de programmation du 28/06/2016. De ce premier vote, il ressort la nécessité de rajouter un 4<sup>ème</sup> carton de vote pour les abstentions. Il est proposé que ce carton soit bleu.

Les membres du Comité de programmation – après avoir attribué les notes figurant ci-dessous – sélectionnent les opérations suivantes :



Fiche action	Sous action	Intitulé	Bénéficiaire	Coût total	FEADER prévisionnel	Observations	Note attribuée
1	4	L'Enclos, un projet d'espace public partagé pour Lanas	Commune de Lanas	43 546,33 €	27 869,64 €	Les membres souhaitent que ce projet exemplaire puisse être capitalisé pour être transféré sur d'autres communes du territoire. <b>Projet coup de cœur du Comité de programmation.</b>	33
1	4	La Reconversion du patrimoine industriel	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	122 358,12 €	71 058,12 €	Les membres réaffirment la dimension opérationnelle de ce travail, et souhaitent que le GAL soit associé au suivi de ces travaux et qu'une fois par an, la doctorante présente son travail en cours et ses avancées au Comité de programmation. Lorraine CHENOT et Franck JOUFFRE, par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, ne prennent pas part au vote. <b>Projet coup de cœur du Comité de programmation</b>	32
3	1	Pôle des Métiers d'Art - Animation 2017	Syndicat Mixte Pays de l'Ardèche Méridionale	50 876,44 €	30 693,58 €	Georges FANGIER, Edmond FARGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du Bureau syndical du Pays de l'Ardèche méridionale, ne prennent pas part au vote.	25
3	2	Plateforme de rénovation énergétique des logements privés - Mobilisation des artisans - année 2016/2017	Syndicat Mixte Centre Ardèche	21 873,64 €	6 253,00 €	Alain SALLIER, par ailleurs membre du Bureau syndical du Syndicat mixte Centre Ardèche, ne prend pas part au vote.	26
3	2	Mise en œuvre de la plateforme de rénovation énergétique - Mobilisation des artisans - 2016/2017	Syndicat Mixte Pays de l'Ardèche Méridionale	26 006,84 €	7 282,84 €	Georges FANGIER, Edmond FARGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du Bureau syndical du Pays de l'Ardèche méridionale, ne prennent pas part au vote.	25
3	2	Communiquer sur le dispositif plateforme de rénovation des logements privés en Ardèche	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	16 721,03 €	9 400,72 €	Lorraine CHENOT et Franck JOUFFRE, par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, ne prennent pas part au vote.	25



3	3	Aménagement de la Dolce Via - secteur St Fortunat sur Eyrieux - St Laurent du Pape	Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	598 007,00 €	220 000,00 €	Alain SALLIER, par ailleurs vice-président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, ne prend pas part au vote.	24
3	3	Valorisation touristique de l'ancienne voie CFD - tranche 1 Saint-Martin-de-Valamas - Intres	Communauté de communes Val'Eyrieux	650 000,00 €	110 000,00 €	Catherine FAURE, par ailleurs vice-présidente de la Communauté de communes Val'Eyrieux, ne prend pas part au vote.	24
3	5	Parcours artistique le "Partage des eaux" - Fonctionnement	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	182 564,86 €	91 250,00 €	Lorraine CHENOT et Franck JOUFFRE, par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, ne prennent pas part au vote. 3 membres s'abstiennent sur la proposition de note. <b>Projet coup de cœur du Comité de programmation</b>	25
3	5	Production des œuvres du parcours artistique LE PARTAGE DES EAUX	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	777 500,00 €	327 675,00 €	Lorraine CHENOT et Franck JOUFFRE, par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, ne prennent pas part au vote. 3 membres s'abstiennent sur la proposition de note. <b>Projet coup de cœur du Comité de programmation</b>	25
3	6	Animations et actions Bistrots de Pays - 2017	Syndicat Mixte Pays de l'Ardèche Méridionale	71 839,49 €	48 951,40 €	Georges FANGIER, Edmond FARGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du Bureau syndical du Pays de l'Ardèche méridionale, ne prennent pas part au vote.	25

Les grilles de sélection détaillées de chaque dossier figurent en annexe.

La séance est close à 21h00

Lorraine CHENOT,  
Présidente de la structure porteuse du GAL Ardèche<sup>3</sup>

